

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur

Les moyens d'améliorer la sécurité des chauffeurs de taxi et le service du transport par taxi dans l'agglomération de Montréal

Préparé par FinTaxi, SEC

Présenté à la Commission sur les transports et les travaux publics
Ville de Montréal

Mai 2014

FIN TAXI

fintaxi.ca



Présentation de FinTaxi

FinTaxi est une société en commandite dont le commanditaire principal est le Fonds de solidarité FTQ.

Créée en 2002, FinTaxi offre des services de financement pour l'industrie du taxi à travers le Québec depuis 2003. Son activité principale est le financement de permis et de véhicules-taxi. À cela s'ajoute le financement des besoins à terme des intermédiaires en services et le crédit-bail automobile depuis 2012.

Depuis janvier 2008, FinTaxi est aussi propriétaire du Centre de formation professionnelle pour l'industrie du taxi du Québec inc., aussi connu sous le nom de l'École du Taxi Henri-Bourassa. Il offre la formation de base pour obtenir le permis de chauffeur de taxi et le programme de formation continue. Depuis juillet 2013, FinTaxi et l'École collaborent dans les mêmes locaux.

FinTaxi via Internet fournit non seulement de l'information sur ses services mais sur l'industrie du taxi en général rejoignant ainsi un très large public. Elle se définit également comme un guichet unique qui regroupe plusieurs renseignements dont les chauffeurs de taxi ont besoin pour réussir dans l'industrie du taxi.

En accédant au www.fintaxi.ca vous pourrez visiter les pages suivantes :

- Le babillard des permis à vendre
- Le dossier de presse (nouvelles nationales et internationales)
- Les nouvelles (consultation sur l'industrie du taxi à Montréal – Dépôt des mémoires)
- Les services
- Les liens utiles (MTQ, CTQ, BTM, etc.)
- La FAQ
- Etc.

Une section commentaires est également disponible afin de recueillir toute nouvelle suggestion. En cliquant sur « Nous joindre » l'utilisateur peut adresser à info@fintaxi.ca toute question.

FinTaxi est donc un partenaire à part entière de l'industrie. Sa vision est cependant différente de celle des intervenants directs ce qui lui donne une certaine objectivité et une plus grande neutralité.

Les grands axes de développement

À la suite de la rencontre sur l'enjeu de la consultation sur la sécurité des chauffeurs de taxi, FinTaxi appuie la totalité des recommandations du Bureau du taxi de Montréal (BTM) :

Sécurité des chauffeurs :

- Caméra de sécurité
- Système de paiement électronique
- Paiement à l'avance
- Formation spécifique destinée aux chauffeurs en matière de sécurité
- Répartition électronique des courses via système de géorépartition
- Bouton d'urgence 911

Sécurité des usagers :

- Vérification des antécédents judiciaires de tous les chauffeurs de taxi
- Formations spécifiques destinées aux chauffeurs en matière de sécurité
- Augmentation des efforts afin de contrer le transport illégal
- Élaboration de campagnes de sensibilisation pour informer la population sur le fléau qu'est le transport illégal

Rayonnement du taxi :

- Promotion de l'image des chauffeurs à titre de professionnels
- Participation du BTM dans les projets de transport de la Ville de Montréal particulièrement en matière de transport collectif
- Soutien aux démarches d'électrification d'une partie de la flotte de taxis et de limousines
- Mise en place des postes d'attente modernisés et facilement identifiables

Financement des mesures proposées :

- Écran interactif à l'intérieur des véhicules
- Pouvoir d'achat regroupé
- Fonds de développement
- Lutte au transport illégal

Conclusion

De par sa vocation et sa mission de favoriser l'accès à la propriété d'un permis de propriétaire de taxi dans des conditions équitables, FinTaxi va continuer d'appuyer le BTM dans sa quête pour l'amélioration des conditions de travail pour l'industrie du taxi à Montréal.

En tant qu'institution financière elle continuera d'offrir, comme elle le fait déjà dans l'industrie, l'accès à du financement pour les besoins à terme des chauffeurs et des intermédiaires en service pour les projets mis sur la table par le BTM.

Dans le cadre de l'électrification d'une partie de la flotte de véhicules et de limousines, FinTaxi pourra offrir ses produits de financement puisqu'elle dessert déjà ce marché et au besoin les adapter rapidement.

Elle s'impliquera activement et financièrement lors d'événements comme le Salon Taxi ou toutes autres activités en lien avec l'industrie.

FinTaxi apportera sa participation dans le fonds de développement et étudiera attentivement les projets proposés. Elle pourra présenter, à la demande du BTM, un membre qui pourrait siéger sur le comité. Il nous apparaît primordial que ce fonds de développement demeure indépendant du BTM afin d'assurer une meilleure transparence et une saine gouvernance.

Elle pourra collaborer au développement de mesures pour contrer le transport illégal. De nombreuses plaintes sont logées chaque année par sa clientèle sur ce fléau qui contribue à diminuer les revenus et la valeur des permis.

Ses outils de communication pourront être mis à contribution lors des campagnes de sensibilisation.

En appui à l'École du Taxi, propriété de FinTaxi depuis 2008, elle va soutenir le développement de cours axés sur la sécurité des chauffeurs dans le cadre de la formation continue et de la formation de base. Cette approche aura également comme objectif d'améliorer la formation quant aux nouvelles technologies qui seront proposées à l'industrie.